

Pont Saint Martin

SEPTEMBRE
OCTOBRE
2021

• LE MAGAZINE DE LA COMMUNE ET DES MARTIPONTAINS •



Dossier p. 8

Rentrée des classes

Culture p. 10

Saison culturelle 2021-2022

Avenir p. 13

Quel cœur de bourg pour la
commune de demain ?

© Adobe Stock

L'engagement de la commune en faveur du logement social enfin reconnu

Dans le magazine de mai-juin, la commune vous informait, dans le cadre du « Dossier : le logement social », de sa mise en carence par l'État suite à la réalisation d'un nombre de logements locatifs sociaux estimée comme insuffisante au regard des objectifs de production qui lui étaient fixés.

Cet article indiquait également le passage de notre collectivité devant la commission nationale SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) en vue de diminuer l'objectif triennal de rattrapage fixé pour la période 2020-2022 à deux-cent-quarante-cinq logements.

Dans un courrier du 28 mai 2021, le Préfet de Loire-Atlantique Didier Martin a informé la Commune de la division par deux de son objectif, soit la réalisation de cent-vingt-trois logements sociaux, ce qui équivalait à quarante-et-un logements par an.

Celui-ci s'est appuyé sur l'argumentaire présenté par le Maire devant la commission, ainsi que l'avis d'Emmanuelle WARGON, Ministre déléguée auprès de la Ministre de la Transition Écologique, chargée du Logement, qui a estimé que la commune **« même en mobilisant tous les outils disponibles et en menant une politique volontariste dans le domaine du logement social n'est pas en mesure d'atteindre son objectif théorique de rattrapage pour la période 2020-2022 »**.

« La commune voit enfin son engagement reconnu et va continuer, dans la lignée de ce qu'elle avait entrepris, à favoriser le développement du logement social tout en veillant à un développement harmonieux de son territoire », déclare Yannick Fétiveau, Maire de Pont Saint Martin.

L'AGENDA DE SEPTEMBRE

SAMEDI
4

Portes ouvertes des extensions des écoles maternelle et élémentaire Les Halbrans, du restaurant scolaire et de la Maison de l'Enfance. de 10h à 12h

SAMEDI
4

Carrefour des associations
de 9h à 12h
Le 3^{ème} Lieu

SAMEDI
4

La Marchipontaine, randonnée semi-nocturne
dès 18h30
au départ de l'ORIGAMI

SAMEDI
11

Spectacle : "Accroche-toi si tu peux" - Saison culturelle
20h30
salle ORIGAMI

MERCREDI
15

Heure du conte
organisée par la médiathèque Le 3^{ème} Lieu
Boîte à lectures, 15h30 à 16h

SAMEDI
18

Marche découverte du patrimoine
par Les Chemins d'Herbonne, départ entre 9h et 10h
sur réservation, + d'infos page 4

DIMANCHE
19

« Faites du sport »
animations sur l'Aire de Loisirs, de 10h à 18h
+ d'infos page 5

SAMEDI
25

Festival : Gen & Zik
Par les Coyottes Solidaires, 19h
pensez à réserver vos places : gen-et-zic.com

DU 7 SEPT
AU 20 NOV.

Sélection Livres-jeux
Médiathèque Le 3^{ème} Lieu

Application des mesures sanitaires en vigueur.

Retrouvez toutes les infos sur le site Internet de la Mairie : mairie-pontsaintmartin.fr.

Sommaire

- p.4 L'actu en bref
- p.6 L'actu en bref
- p.7 Point sur les travaux
- p.8 Dossier : rentrée des classes
- p.10 Saison culturelle
- p.12 SPANC
Point Relais Emploi
- p.13 Quel cœur de bourg pour la commune de demain ?
- p.14 Le CCAS vous informe

Suivez l'actu !

-  **Facebook :**
Mairie de Pont Saint Martin
-  **Instagram :**
Mairiepsm
-  **Site internet :**
mairie-pontsaintmartin.fr

Magazine municipal d'informations de la Mairie de Pont Saint Martin

02 40 26 80 23

contact@mairie-pontsaintmartin.fr

Tirage : 3 400 exemplaires

Directeur de la publication : Yannick Fétiveau

Relecture : comité de relecture

Création graphique et mise en page : Mairie de Pont Saint Martin

Impression : Imprigraph Groupe/Le Sillon - 02 40 58 91 24

Dans une démarche environnementale, ce bulletin a été imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, avec de l'encre sans solvants.



Le mot de Yannick Fétiveau, Maire

Chères Martipontaines,
Chers Martipontains,

Après des mois de fermeture, l'Origami ré-ouvre ses portes en accueillant de nouveaux spectacles qui annoncent une saison culturelle riche, festive et colorée. Dans un contexte sanitaire inédit, nous souhaitons à toutes et tous, ainsi qu'aux enfants, collégiens, lycéens et étudiants une belle rentrée.

Pour cette saison 2021-2022 nous vous invitons à pousser les portes de l'Origami et du 3^{ème} Lieu. Cette édition vous embarquera dans un voyage chorégraphique assurément poétique, une odyssee musicale au rythme trépidant du bodhran, un week-end à la campagne ponctué d'un irrésistible règlement de compte entre amis et un one man show provocant, drôle mais plein d'ironie !

La culture est en mouvement, c'est pourquoi la municipalité soutient les initiatives et les démarches participatives. Ainsi, les envies de théâtre et de chant du Conseil Municipal des Enfants se concrétiseront. La comédie musicale Émilie Jolie sera leur nouveau défi dont ils interpréteront des extraits devant vous, avec joie et sincérité.

Des temps forts jalonneront cette vie culturelle : le festival solidaire Gen & Zic, en septembre, la Troupe à l'Ognon, le festival Photos en novembre et le concert de l'Élan Harmonie en avril. Aussi, sept animations culturelles, proposées par la médiathèque compléteront cet agenda.

Ces rendez-vous s'adapteront bien entendu aux contraintes sanitaires en vigueur. Laissez-vous guider par ce programme et retrouvez-nous dès le samedi 11 septembre pour découvrir le spectacle de danse acrobatique « Accroche-toi si tu peux », à l'occasion de la soirée d'ouverture de la saison culturelle.

Retrouvez l'ensemble de l'agenda culturel dans le livret de saison et sur le site Internet de la Mairie. Depuis cette année, vous pouvez acheter vos billets en ligne.

Belle rentrée à toutes et tous.

L'actu en bref

Dites stop aux mégots !

Sur les quarante milliards de cigarettes vendues chaque année en France, plus de trente milliards de mégots ne finissent pas leur course directement dans la nature ou sur le sol des villes. Un mégot de cigarette va mettre douze ans à se dégrader en de multiples particules qui conservent leur toxicité. Un seul mégot a la capacité de polluer cinq-cents litres d'eau !

Ensemble, recyclons les mégots de cigarettes ! Une collecte aura lieu dimanche 19 septembre à l'occasion de la « Faites du sport » dans le cadre du World Clean Days. Les Martipontains sont invités à en ramasser le plus possible et à les rapporter dans le collecteur mis à disposition par l'entreprise Mégo. Un banc réalisé en mégots de cigarettes recyclés sera exposé.

Appel à chauffeurs bénévoles

Cette année, le dispositif auto-solidaire a été mis en place à Pont Saint Martin. Il s'agit d'une association permettant à toute personne isolée, en difficulté pour se déplacer (pas de moyen de locomotion, impossibilité de conduire momentanée ou durable), de bénéficier d'un transport grâce à la solidarité, pour lutter contre l'isolement.

Des chauffeurs bénévoles de Pont Saint Martin assureront des trajets occasionnels dans un rayon de trente à quarante kilomètres maximum quand un autre service de transport ne peut pas être sollicité.

Nous recherchons activement des bénévoles pouvant assurer ces trajets. Contactez le CCAS au 02 40 26 83 38.



Circuit de la Marche pour l'eau

La Marche pour l'eau s'est déroulée le 3 juillet le long de la rivière l'Ognon. Dans un ambiance conviviale, les participants ont pu découvrir sa richesse naturelle et historique au gré des intervenants. Le CPIE a publié un topoguide pour que le public puisse réaliser seul ce circuit avec les explications correspondant à chaque point d'intérêt (Près Moreau, pont Utrillo, Marais de l'Île, Port de l'Halbrandière, Boire de Malet, etc.).

Guide disponible à la mairie et sur le site de la commune.

Journées du patrimoine Marche sur les bords de l'Ognon

L'association locale **Sur les Chemins d'Herbonne** propose une promenade commentée à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine. Vous pourrez découvrir les mégalithes des Prés Moreau et leur légende, l'histoire du pont, du port, du Quai des Romains et du Marais de l'Île. Retour par le bateau-chaîne. Circuit d'environ quatre kilomètres. **Samedi 18 septembre, départ échelonné entre 9 h et 10 h**
Lieu de rendez-vous : rue du Stade Pont Saint Martin.
Réservation au : 02 40 26 80 23.

Installation du Conseil des Citoyens

Dans le cadre du développement du parcours citoyen, la Municipalité a lancé la création d'une nouvelle instance participative ouverte à tous les Martipontains : le Conseil des Citoyens. Il a pour objectif de réfléchir et d'accompagner les élus sur les axes d'orientations qui impactent l'évolution de la commune à l'horizon 2040. La nécessaire transition écologique et son impact sur l'aménagement du territoire seront au cœur des échanges et de la co-construction de projets. Après une première découverte des enjeux et des premières notions indispensables à la compréhension du territoire le 9 juin dernier, le Conseil a validé sa charte de fonctionnement et son règlement intérieur entériné par le Conseil Municipal du 8 juillet, actant sa création. Lors de la séance du 1^{er} juillet, les citoyens volontaires se sont également positionnés sur les sujets qu'ils souhaiteraient traiter dans les prochains mois ainsi que sur les axes qu'ils pensent nécessaire de prioriser. Prochaine séance à la rentrée de septembre.

Déménagement des permanences sociales

À compter de début octobre, les locaux de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et le Centre de Soins Infirmiers vous accueilleront pour leurs permanences au 4 rue du Stade, dans les locaux de la Farandole. Le CCAS quant à lui sera désormais installé au rez-de-chaussée de la Mairie Annexe pour recevoir les Martipontains.

« Faites du sport »

Rendez-vous sportif et ludique le dimanche 19 septembre à l'Aire de Loisirs !

Au programme : circuits de randonnées (5km et 10km), tir laser, découverte de la danse voltige, escalade, canoës, VTT, structures gonflables, grimpe d'arbres... de quoi passer une journée festive en famille ou entre amis !

Déjeuner possible sur place : ramenez votre pique-nique ou profitez du *food truck* présent pour l'occasion.

Envie d'en savoir plus ? Découvrez le programme en détail sur mairie-pontsaintmartin.fr

De 10h à 18h - Entrée libre.

Application des mesures sanitaires en vigueur.

L'actu en bref

Le Conseil Municipal vote une motion contre le plan de protection du bruit lié à l'aéroport

L'établissement d'un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) pour tous les aéroports, comme Nantes-Atlantique, comptabilisent plus de cinquante-mille mouvements par an, est obligatoire depuis 2016. Ce plan vise à prendre toutes les mesures pour réduire ou prévenir le bruit et ses nuisances. Réalisé par les services de l'État, le projet de PPBE finalisé a été soumis à la Commission Consultative de l'Environnement (CCE) pour avis. Cette commission réunit les représentants de l'État, des collectivités, des associations et des acteurs économiques de l'aéroport. Après échanges et dialogues, ils ont transmis le 25 février une contribution collective proposant quinze amendements et quatre recommandations à ce projet.

La commune de Pont Saint Martin regrette la non prise en compte par l'État des propositions formulées de manière collégiale par la commission, dans un souci de recherche d'équilibre entre le cadre de vie et la santé des populations riveraines, les intérêts économiques du territoire et les exigences de transition écologique et de sobriété au regard du projet de réaménagement de Nantes-Atlantique. **« Nous attendons de l'État qu'il mette tout en œuvre pour préserver les populations des nuisances sonores liées à l'aéroport et qu'il propose de véritables compensations exemplaires comme cela avait été annoncé. Nous demandons notamment le renforcement de l'interdiction de vol des aéronefs les plus bruyants la nuit et la mise en œuvre d'un couvre-feu »**, explique Yannick Fétiveau, Maire de Pont Saint Martin.

Avis d'enquête publique : révision allégée n°2 du PLU

La révision allégée n°2 du PLU a pour objet le développement d'un projet touristique d'hébergement insolite au sein du parc du Château de la Rairie en créant un STECAL (zone AT).

Du 1^{er} septembre au 1^{er} octobre 2021 inclus, vous pouvez consulter le dossier d'enquête complet en mairie ou sur le site Internet de la commune ainsi que consigner vos observations sur le registre de l'enquête disponible en mairie, par courrier adressé à l'attention de Monsieur Le commissaire enquêteur, mairie de Pont Saint Martin et par voie dématérialisée à l'adresse suivante : enquetepublique@mairie-pontsaintmartin.fr. Un poste informatique est à disposition du public à la médiathèque.

Le commissaire enquêteur Monsieur Fournier tiendra quatre permanences en Mairie annexe : mercredi 1^{er} septembre, de 9h00 à 12h00, vendredi 10 septembre, de 14h00 à 17h00, samedi 25 septembre, de 9h00 à 12h00 et vendredi 1^{er} octobre, de 14h00 à 17h00.

Réflexion engagée sur la création d'un Parc Naturel Régional

La création d'un Parc Naturel Régional à l'échelle de l'estuaire de la Loire et du lac de Grand-Lieu est actuellement en réflexion auprès de la Région des Pays de la Loire et des communes concernées.

Le périmètre envisagé intègre la commune de Pont Saint Martin. Le Conseil Municipal a manifesté son intérêt pour un tel projet et souhaite poursuivre la réflexion collective avant tout engagement préalable à la réalisation. Un Parc Naturel Régional est un territoire habité, vivant et fragile, reconnu pour ses qualités patrimoniales et paysagères. C'est un outil d'aménagement et de protection au service du développement durable et concerté du territoire. **« Outre l'obtention de la marque Parc, reconnue internationalement, les communes y voient, entre autres, un possible développement par la valorisation de leur patrimoine, une mise en cohérence et en coordination dans les actions, des moyens financiers supplémentaires et un rapprochement des deux rives de la Loire sur des problématiques communes »**, explique Bernadette Graton adjointe en charge de l'environnement, de l'écologie et du cadre de vie, très intéressée par le projet.

Point sur les travaux

Rue de la Chalandière

Village de La Planche au Bouin

Cette portion de voie longue d'environ cent-cinquante mètres était dangereuse pour les piétons, les riverains et les automobilistes. La chaussée communale présentait de nombreuses déformations. Cette opération, qui s'inscrit dans le programme annuel d'entretien de la voirie communale, a donc consisté à rénover le revêtement de la chaussée.

Réalisée en juin 2021, cette opération a coûté 36 925 € TTC.



Rue de la Crâ

Village du Champsiome

Dans le cadre du Schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales, la commune mène un programme ambitieux de rénovation des réseaux d'eaux pluviales. L'entreprise EUROVIA a été missionnée pour procéder au renouvellement de la conduite eaux pluviales, rue de la Crâ. Les travaux avaient pour objectif d'améliorer la collecte des eaux pluviales et de protéger le carrefour du Champsiome des inondations. Le chantier intégrait également la rénovation de l'accotement du côté pair afin d'améliorer les conditions de circulation et de sécurité des piétons.

Coût de l'opération : 60 840 € TTC.



Route de l'Épinay

Proche du village de La Benetière

La route de l'Épinay est un axe routier de desserte entre les communes de Pont Saint Martin et du Bignon. La chaussée communale présentait une faiblesse structurelle et une déformation longitudinale suite au passage répété des roues des véhicules. Le chantier a consisté à renforcer les rives de la chaussée et à appliquer un nouvel enrobé.

Ces travaux d'un montant de 29 464 € TTC ont été confiés à l'entreprise EUROVIA. La moitié de la dépense est prise en charge par la commune du Bignon.



Enfance Jeunesse

Pédibus & Métro-piéton : Le ramassage scolaire à pied en toute sécurité



Vous souhaitez déposer votre enfant à l'école en toute sécurité ? Il n'est pas toujours évident de trouver un stationnement à proximité ? Et si on changeait les habitudes pour la rentrée 2021 ! La Mairie de Pont Saint Martin reconduit son expérimentation à partir du 6 septembre afin d'apaiser les entrées d'école. Dispositif destiné aux élèves des écoles publiques Les Halbrans.

Le pédibus s'adresse aux enfants de la petite section au CE2. Un dépôt-minute sera installé au niveau du vestiaire de foot, les enfants sont ensuite accompagnés par des animateurs et des bénévoles jusqu'à l'école. Le métro-piéton quant à lui est destiné aux élèves de CM1 et CM2, qui peuvent être déposés à n'importe quel endroit de la rue des Sports, afin de rejoindre un chemin sécurisé et balisé, jusqu'à l'entrée des écoles.

« **Apaiser la circulation et désengorger le parking aux abords des écoles élémentaire et maternelle Les Halbrans, renforcer la sécurité des enfants qui se déplacent à pied, développer l'autonomie des plus grands et diminuer la pollution ambiante sont les objectifs visés par cette opération** », expliquent Martine Chabirand, Adjointe en charge de l'éducation, de la jeunesse et des sports, et Youssef Kamli, Adjoint en charge des mobilités, des réseaux et des transports.

Informations et inscription à l'accueil de la Mairie : 02 40 26 80 23.

Appel à BÉNÉVOLES

Nous avons besoin de bénévoles pour accompagner les enfants du pédibus de 8h15 à 8h45. Retraités, parents d'élèves, autres personnes de plus de 18 ans, vous êtes toutes et tous bienvenus pour accompagner les petits écoliers !

Un accompagnateur animateur est toujours présent.

Le règlement intérieur des services extrascolaires et périscolaires évolue

À partir de la rentrée 2021, le règlement intérieur évolue. Il précise notamment les conditions pour justifier d'une absence : raison médicale, grève, absence de l'enseignant, sorties scolaires, etc. Auparavant, en cas d'absence non justifiée sur les accueils périscolaires du matin et du soir, la plage horaire entière était facturée. À partir de septembre, en cas d'absence non justifiée sur les accueils périscolaires du matin et du soir, la facturation sera basée sur la consommation minimum (soit quinze minutes le matin et trente minutes + le goûter le soir).

Pour consulter le règlement intérieur des activités périscolaires et extrascolaires, rendez-vous dans la rubrique Enfance-Jeunesse sur le site Internet de la commune.



Des tarifs adaptés à tous pour la restauration scolaire

La commune de Pont Saint Martin gère l'accueil du midi et son encadrement. L'accompagnement du repas et la surveillance du temps de récréation du midi sont assurés par une quarantaine d'agents municipaux (animateurs et Atsem), afin de garantir un moment agréable. Les repas quant à eux sont préparés par le prestataire Elior.

Les charges d'entretien des bâtiments et d'équipements ainsi que les charges du personnel d'encadrement sont absorbées à 100% par la collectivité. La Mairie demande aux familles

de participer au coût du repas. Au total, un repas coute environ huit euros et vingt-cinq centimes.

Afin de rééquilibrer la tarification, de nouvelles tranches ont été mesurées pour la rentrée scolaire 2021. Évalué à partir du quotient familial, ce nouveau calcul vise à atteindre une tarification proportionnelle aux revenus. La restauration scolaire à un euro est maintenue pour les ménages les plus modestes. Pour les familles, le coût du repas peut varier d'un euro à cinq euros et quinze centimes.

Retrouvez les tarifs de la restauration scolaire par tranche sur : mairie-pontsaintmartin.fr

Le coût total d'un repas = 8,25 €

Coût du repas auprès d'Elior : 4,02 €.



Les charges d'entretien des bâtiments et d'équipements ainsi que les charges du personnel d'encadrement : absorbées à 100% par la collectivité : 4,23 €.

Estimation réalisée sur la base d'une moyenne de 76 783 repas par an. Les charges d'entretien des bâtiments et d'équipements ainsi que les charges du personnel d'encadrement sont évaluées à 325 000 € par an.

À partir de 2022 s'appliquera la loi Agriculture et Alimentation.

Appelée EGAlim elle vise :

- 50% de produits de qualité et durables (label, appellations, etc.).
- dont 20% minimum de produits issus de l'agriculture biologique.
- Des produits de la pêche bénéficiant de l'écolabel Pêche durable.
- Une substitution des plastiques.

Saison culturelle

Plein tarif : 7€
Tarif réduit (12-18 ans et demandeur d'emploi) : 5€
- 12 ans : Gratuit



Accroche-toi si tu peux,
première date de la saison culturelle

Samedi 11 septembre
À 20h30 à l'Origami

Ce sont deux amis de longue date dont les habitudes s'entremêlent. Ils s'expriment dans un langage à quatre bras, quatre jambes, donnant naissance à un seul corps dans des situations de jeux consciemment exécutées. Au travers de leurs jeux attendrissants, conflictuels, insensés, leur chorégraphie est un voyage de mouvements jonglés. Ces deux hommes passent de la solitude à l'être ensemble, de l'absurde à la méthode, du sol au ciel, de la douceur au déchaînement.

Le contact physique provoque le jonglage et ce dernier incite au mouvement. Les balles sont médiatrices de leurs échanges. Elles temporisent ces deux êtres, les enveniment, les lient et occupent leur temps.

Des instants d'improvisation laissent découvrir l'univers unique et poétique de ces deux partenaires.

Spectacle proposé par la Compagnie des Invenus. Création et représentation de Guillaume Cachera et Nicolas Paimier. Musique de François Colléaux. Lumière de Cristobal Rossier.

Achetez vos billets en ligne



Il est désormais possible d'acheter vos billets en ligne sans majoration de ticket.

Depuis la page d'accueil du site Internet de la Mairie de Pont Saint Martin. Cliquez sur le bouton « billetterie », puis suivez les instructions. Il vous suffit ensuite de présenter votre billet, imprimé sur papier ou directement sur l'écran de votre smartphone.

Vous pouvez aussi télécharger le bulletin de réservation, disponible en ligne, en Mairie, à la Médiathèque et à l'Origami. Et nous le retourner accompagné du paiement par chèque ou espèces. Le règlement est indispensable pour finaliser la réservation.

La billetterie ouvre une heure avant le début de chaque spectacle. Paiement par chèque ou espèces.

Vous avez des questions sur la billetterie ou vous rencontrez des problèmes dans l'achat de vos billets ?
Contactez la Mairie au : 02 40 26 80 23.

Vous êtes passionné-es de culture et vous souhaitez vous investir localement ?

Participez à la vie culturelle de la commune et à ses grands événements ! La municipalité lance un appel à bénévoles.

Différentes missions sont possibles : accueil du public, placement en salle, tenue du bar, rencontre avec les artistes.

L'investissement bénévole n'engage pas sur l'année complète mais bien sur la base du volontariat par événement.

Les bénévoles profiteront de la gratuité de l'ensemble des spectacles et événements de la saison culturelle sur lesquels ils participeront.

Ce projet vous intéresse ? Contactez le service Vie Locale : vielocale@mairie-pontsaintmartin.fr



2021-2022

SAISON CULTURELLE

PONT SAINT MARTIN



IMAGINEZ LA CULTURE

www.mairie-pontsaintmartin.fr

Billetterie en ligne

Accroche-toi si tu peux

Danse acrobatique

Samedi 11 septembre, 20h30

Plein tarif : 7 €

Tarif réduit : 5 €

What's the Craic ?

*Musique folk et danse
irlandaise*

Festival Celtomania

Samedi 30 octobre, 20h30

Plein tarif : 7 €

Tarif réduit : 5 €

J'aime beaucoup ce que vous faites

Théâtre, humour

Samedi 26 février, 20h30

Plein tarif : 7 €

Tarif réduit : 5 €

Blanc & Hétéro Arnaud Demanche

Stand-up, humour

Vendredi 22 avril, 20h30

Plein tarif : 15 €

Tarif réduit : 5 €

SPANC : une aide de 1 000 € pour favoriser la réhabilitation des installations

Au sein des neuf communes de Grand Lieu Communauté, on dénombre 5 600 installations d'assainissement non collectif. Environ 45 % de ces installations ne sont pas aux normes dont 38 % présentent un danger pour la santé des personnes ou un risque environnemental. Concrètement cela signifie que les eaux usées des foyers concernés sont déversées dans le milieu naturel (fossés, cours d'eau, rivières...) sans être traitées. Devant ce constat, les élus de Grand Lieu souhaitent agir fortement en faveur de la préservation des milieux aquatiques en encourageant la remise aux normes des installations d'assainissement non collectif défectueuses.

L'aide financière de 400 € actuellement proposée est passée à 1000 € le 1^{er} juillet. Cette aide s'adresse à tous les foyers résidant sur le territoire sans condition de ressources. Le coût moyen pour la réhabilitation d'une installation d'assainissement non collectif est de 9 000 €. Les critères techniques demandés par Grand Lieu Communauté seront également assouplis tout en maintenant des exigences de qualité. En effet, le choix de la filière du dispositif reste une étape déterminante pour la longévité des installations.

La subvention à hauteur de 35 % des travaux de réhabilitation proposée aux foyers aux revenus modestes (critères ANAH) est elle aussi maintenue.

Plus d'informations auprès du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) à spanc@grandlieu.fr ou au 02 51 78 47 82.

Les Points Relais Emploi : un service gratuit et personnalisé pour l'emploi et l'insertion professionnelle

Les Points Relais Emploi forment un service de proximité. Il propose un accompagnement tout public dans les démarches liées à l'emploi, à la formation et à l'insertion sur le territoire de Grand Lieu. **Ils s'adressent aux demandeurs d'emploi et aux employeurs du territoire.**

Auprès des demandeurs d'emploi, des salariés, des indépendants, des fonctionnaires ou des personnes en reconversion professionnelle, les Points Relais Emploi proposent :

- Accompagnement à la recherche d'emploi et au projet d'insertion professionnelle.
- Diffusion et consultation d'offres d'emploi locales.
- Ateliers de formation thématiques (CV, lettre de motivation, image de soi) et réunions d'information avec l'appui de partenaires extérieurs (intérim, handicap, reconversion...).
- Accès à Internet et accompagnement aux outils numériques.
- Accompagnement dans les démarches liées à Pôle Emploi : information, inscription, actualisation.

Retrouvez toutes les offres d'emploi du territoire sur : www.grandlieu.fr/grand-lieu/toutes-les-offres-demploi. Il est possible de sélectionner les offres disponibles sur une seule commune.

Les Point Relais Emploi accompagnent aussi les employeurs du territoire pour :

- Mettre en relation les entreprises avec les demandeurs d'emploi du territoire.
- Aider à la rédaction d'une offre d'emploi.
- Assurer la diffusion et le suivi des offres d'emploi locales, de formation, de stage...
- Proposer des réunions d'informations thématiques : aides à l'embauche, contrats en alternance, marque employeur
- Informer les employeurs sur les actions locales (forum de l'emploi, job dating...) et les dispositifs d'aides aux entreprises.

Pensez à consulter ou publier vos offres d'emploi sur : www.grandlieu.fr/grand-lieu/toutes-les-offres-demploi





Le Conseil des Citoyens a participé à un atelier de travail sur l'avenir du cœur de bourg le 9 juin 2021.

Quel cœur de bourg pour la commune demain ?

Pont Saint Martin, commune bercée par l'Ognon au cœur d'un bocage préservé entre la Métropole et le Lac de Grand-Lieu, a toujours su saisir les opportunités liées à son environnement pour se développer. L'attractivité de la commune, qui gagne près de quatre-vingt habitants chaque année, ne se dément pas. Pour continuer à prospérer de façon harmonieuse et responsable, Pont Saint Martin continue d'innover.

Nouvelles attentes sociétales, anticipation des besoins en équipements et services, évolutions réglementaires en matière de biodiversité et de production de logements, défis climatiques, énergétiques et écologiques, grands projets limitrophes impactant la commune... Les défis sont nombreux ! Pour y répondre, Pont Saint Martin souhaite se doter d'un projet porteur d'une vision de long terme de son devenir possible... Et souhaitable !

Afin d'y parvenir, la municipalité a saisi l'opportunité des démarches de soutien à la revitalisation des cœurs de villes proposées par le Département de Loire-Atlantique et l'État, en lien avec le Conseil Régional et Grand Lieu Communauté. Cette démarche permettra à la commune de contractualiser avec l'ensemble des partenaires publics un programme d'actions pluriannuel.

La co-construction de ce cadre stratégique d'actions pour le cœur de bourg, lancé à l'automne 2020, associe largement les élus et les services. Mais aussi les Martipontains

membres du Conseil des Citoyens, qui se sont réunis pour la première fois en juin 2021. Ils travaillent de concert à la définition d'un projet partagé. Logements, mobilités, commerces, environnement, services et cadre de vie...

Tous les sujets sont abordés pour anticiper collectivement les grandes mutations à l'œuvre sur la commune et répondre à cette question : **Quel cœur de bourg pour quelle vision de Pont Saint Martin demain ?**

Animés par l'agence d'ingénierie publique Loire-Atlantique développement qui accompagne, avec le CAUE de Loire-Atlantique, la commune dans sa démarche, plusieurs ateliers ont réuni élus et habitants depuis le début de l'année. Leur travail a permis de faire émerger une liste de projets et d'actions qui, mis en cohérence, esquissent des visions pour l'avenir de Pont Saint Martin et de son cœur de bourg. Le renouvellement urbain intégrant des programmes d'accession à la propriété et de logements inclusifs, la renaturation des quartiers résidentiels avec la recherche d'îlots de fraîcheur au bénéfice de la qualité de vie et le renforcement du commerce de proximité en lien avec un tourisme apaisé autour de l'eau sont des axes forts.

Pour poursuivre cette dynamique collective, il s'agira, à l'automne et dans un contexte sanitaire que nous espérons plus propice à l'organisation de temps collectifs, de partager plus largement et d'enrichir ces devenirs possibles et souhaitables ; puis de préciser les secteurs de projets, caractériser leurs degrés de priorité, en définir les grandes intentions et leurs conditions de réussite.

Des temps contributifs seront organisés à l'automne. Merci d'avance de votre participation.

Le CCAS vous informe

Centre Communal d'Action Sociale

Séjour pour les plus de soixante ans du 11 au 15 octobre

Dans le cadre du programme Seniors en Vacances proposé par l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV), le CCAS organise un séjour à destination des personnes de plus de soixante ans résidant sur la commune de Pont Saint Martin. Le seuil étant ramené à cinquante-cinq ans pour les personnes en situation de handicap. Les aidants de personnes en perte d'autonomie qui accompagnent une personne éligible au programme peuvent également s'inscrire.

Ce séjour se déroulera du 11 au 15 octobre au Château de Ménilles, dans la vallée de l'Eure, en Normandie, au cœur d'un parc arboré de douze hectares.

Au programme : visite des jardins de Giverny, de la maison de Claude Monet et du village de Ménilles.

Le tarif du séjour sera calculé au regard de l'avis d'imposition 2020 portant sur les revenus de 2019.

Inscription et renseignements auprès du CCAS de Pont Saint Martin 02 40 26 83 38.

Huit ateliers destinés aux aidants par le Clic Vivre son âge

Le Clic Vivre son âge et ses partenaires organisent à partir de septembre, huit ateliers d'aide aux aidants de proches avec des troubles cognitifs.

Les thématiques abordées seront la relation aidant-aidé, l'adaptation du quotidien, les dispositifs d'aide, prendre soin de soi en tant qu'aidant... Ces ateliers se dérouleront les vendredis de 14h à 16h30 à la Salle de la Charmille, Place de l'Europe, à Saint-Colomban. Les ateliers sont gratuits mais l'inscription est obligatoire. La participation à l'ensemble de ces ateliers est souhaitable pour pouvoir renforcer la cohésion du groupe.

Pour obtenir plus de renseignements sur les dates et le contenu des ateliers et vous inscrire, vous pouvez contacter le Clic Vivre son âge au 02.40.36.06.42 ou clic-vivresonage@orange.fr.

Des flyers sont également disponibles au CCAS de Pont Saint Martin.

CLIC : ateliers sport santé

Le CLIC Vivre son âge organise à partir de septembre des ateliers hebdomadaires destinés aux seniors de plus de 60 ans autour du bien-être.

Ces ateliers se déroulent toutes les semaines autour d'activités diversifiées : étirements et équilibre, balades, jeux de mémoire.

Trois créneaux sont proposés dans la semaine sur trois lieux différents : Montbert, Saint-Colomban et La Chevrolière. L'inscription est obligatoire et un certificat médical sera demandé.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le CLIC Vivre son âge au 02 40 36 06 42. Des flyers sont également disponibles au CCAS.



Charlotte Hérail,

Responsable de l'action sociale et des solidarités



Charlotte Hérail est spécialisée dans la gestion de projets et l'évaluation des politiques publiques dans les domaines de la santé, de l'éducation et du social. Elle a travaillé auprès de mairies, d'universités et d'organismes de

Sécurité Sociale, menée par son engagement en faveur du service public.

Arrivée le 14 juin au poste de Responsable de l'action sociale et des solidarités, elle a pour objectif de structurer l'action sociale sur le territoire de Pont Saint Martin. **« Ma première mission va consister à la réalisation d'un diagnostic appelé Analyse des Besoins Sociaux (ABS). C'est un outil d'aide à la décision, qui permettra aux élus et partenaires de mettre en place une politique sociale adaptée aux besoins de la population et de définir des priorités d'actions concrètes pour les habitants ».**

Le logement, l'enfance, la jeunesse mais aussi les thématiques comme le vieillissement, la précarité, les effets de la crise seront abordées.

Charlotte Hérail souhaite aussi rappeler que **« le CCAS est un lieu ouvert à toute la population, et pas seulement aux personnes en difficulté. Nous accueillons l'ensemble des habitants pour les écouter et les informer, et cherchons ensuite les meilleurs interlocuteurs pour orienter les habitants quand nous ne pouvons pas répondre directement à leurs besoins ».**

L'état civil

• **NAISSANCES** : LE ROUZIC Noah, GABIGNON Zéphyr, HAURAIX BOIFFARD Côme, BENMBAREK Youssef, VALLET Néréa, RIVASSOU Léonie, DORADOUX Capucine.

• **MARIAGES** : M. LOIRET Thibault et Mme GILLES Laëtitia, M. BOURGAULT Kilian et Mme BONNET Mathilde.

• **DÉCÈS** : DOUCET Jean-Claude, DOUET Michel, VIOLAIN ép. COËSLIER Marguerite.

Données enregistrées du 1^{er} juin 2021 au 31 juillet 2021.



Élections départementales

Lors des élections des 20 et 27 juin dernier, Karine Paviza (Maire de Geneston), Yannick Fétiveau (Maire de Pont Saint Martin) et leurs suppléants Delphine Coutaud et Florent Lucas ont remporté le canton de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu avec 51,27% des voix.

Karine Paviza et Yannick Fétiveau remercient l'ensemble des électeurs qui leur ont fait confiance lors de ces deux scrutins. **« Nous allons travailler pour le rassemblement avec toutes les sensibilités, au service de nos douze communes, à l'instar de ce que nous faisons dans nos communes, promettent-ils. Nous souhaitons redonner ses lettres de noblesse à la politique au service de la cité et du citoyen. C'est le sens de notre engagement, libre et indépendant, au service du territoire et du projet et en aucun cas au service d'un mouvement ou d'un parti. Ce que nous avons réussi au niveau communal, nous souhaitons le transposer au niveau départemental. »**

Les infos pratiques

Médecins : Contactez le 15 qui vous dirigera soit vers le CAPS de Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

Pharmacies : 3237.

Infirmiers : Centre de soins : 02 40 26 83 88 / 06 45 57 55 96
Christine Faouaid - Chantal Foucher -
Céline Maréchal 02 40 26 81 08 ou 06 82 40 66 82
Morgan Langlais - Sabrina Saulnier : 02 44 84 55 75

P.M.I. (Protection Maternelle Infantile) : 02 40 78 70 25

Assistantes Sociales Sur RDV, au 02 40 78 70 25

CLIC : Sur RDV au 06 25 07 00 62

Point Relais Emploi : 02 51 78 47 83

Conciliateur de Justice : 02 51 70 55 55

Elus d'astreinte : 06 84 62 30 98

À L'ORIGAMI

LE SAMEDI 11 SEPTEMBRE

Accroche-toi si tu peux
Danse acrobatique

20h30

